

SARL ADNR FORMATION
SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 685, avenue du Baron Leroy
30126 SAINT LAURENT DES ARBRES
SIRET 528 607 047 00032

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trois novembre, à onze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Me ATTALAUZITI Alexandra, détenteur de 2000 parts sociales, soit la totalité du capital social ;
- ont pris les décisions suivantes :
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant
 - Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la démission du cabinet FIDAC de son mandat de commissaire aux comptes à compter du 01/01/2022. Il est proposé de nommer en remplacement :

- Commissaire aux comptes titulaire : Mme Nicaise CAULIER - 353, Corniche Président JF Kennedy - 13007 Marseille
- Commissaire aux comptes suppléant : BBR AUDIT - 5, allée Marcel Leclerc - Bt D Entrée 1 - 13008 Marseille

La mission sera d'une durée de 6 ans expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été paraphé et signé par les associés.

Me ATTALAUZITI Alexandra

